

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

43, boulevard de Magenta 75010 Paris – TEL 01 53 38 99 99 FAX 01 40 40 90 98 – E MAIL abujamal@free.fr

www.mumiabujamal.net

Communiqué de presse

La Cour d'Appel Fédérale de 3ème circuit (Philadelphie - Pennsylvanie - USA) vient de rendre son jugement : le procès de 1982 à l'issue duquel Mumia Abu-Jamal a été condamné à mort était entaché de racisme. La Cour reconnaît ainsi que les droits constitutionnels de l'accusé n'ont pas été respectés. De ce fait, elle annule sa condamnation à mort mais confirme sa culpabilité.

Les juges, par deux voix contre une, se prononcent pour un autre procès avec constitution d'un jury qui devra à nouveau statuer sur la sentence. Contrairement à ce qu'annonce de nombreuses dépêches de presse, Mumia Abu-Jamal n'est toutefois pas définitivement à l'abri d'une nouvelle condamnation à mort, ni d'un enfermement à vie. Et dans l'attente, il ne quittera pas le couloir de la mort !

L'avocat de Mumia Abu-Jamal, Maître Robert R. Bryan, nous a déclaré que cette décision était une demi-victoire qu'il fallait, par la mobilisation internationale, transformer en victoire en rendant justice et liberté à son client.

Dans cette situation, le Collectif Unitaire National (80 organisations françaises) appellent à l'organisation de manifestations de soutien dans toute la France, et ce sous toutes les formes. Il appelle également à l'envoi immédiat de messages à l'Ambassade des Etats-Unis : 2 avenue Gabriel - 75008 Paris / e-mail : webmaster@amb-usa.fr

Pour l'Ile de France, un grand rassemblement aura lieu à Paris à 18 heures

le MERCREDI 2 AVRIL face au Consulat des Etats-Unis

place de La Concorde - angle Jardin des Tuileries / rue de Rivoli.

Paris, le 27 mars 2008 (20 heures)